

2015

Rapport de gestion succinct



Rapport du président du conseil de fondation sur l'exercice 2015

Chers assurés,

L'exercice 2015 appartient au passé: il a été extrêmement difficile pour les placements et a fortement sollicité le conseil de fondation, la direction et tous les collaborateurs. En effet, comment faire pour placer judicieusement la fortune, c'est-à-dire l'argent de nos assurés, avec le moins de risque possible, mais tout de même de façon profitable? Nous y sommes parvenus tant bien que mal, comme les autres caisses de pensions en Suisse. Grâce à notre politique de placement et de rémunération vraiment prudente, nous avons pu maintenir le degré de couverture à environ 110% à fin 2015. Nous avons donc toujours une bonne réserve. Car il n'y a qu'une certitude: nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve...

Durant l'exercice sous revue, nous avons par ailleurs remanié le contenu de tous les règlements et de leurs annexes. En outre, le conseil de fondation a décidé de mettre à disposition de nouveaux plans d'assurance, en priorité afin de permettre d'épargner plus d'argent pour les vieux jours et de compenser un peu la baisse du taux de conversion.

Les cas juridiques mentionnés au rapport annuel précédent sont tous liquidés sauf un. Nous nous sommes comportés correctement sur tous les points et nous n'avons privé aucune personne de la fortune de prévoyance à laquelle elle aurait eu droit. Pour nous, cette attitude va de soi, et nous la maintenons en honneur.

Dans la foulée du rajeunissement du conseil de fondation, Moritz Göldi a donné sa démission au 31/12/2015. Cette décision est compréhensible, vu que Moritz Göldi dirige également les affaires courantes de GEPABU. Nous remercions cordialement Moritz de la prudence et de la grande compétence professionnelle avec laquelle il a exercé son activité pendant plusieurs décennies au sein du conseil de fondation. Le conseil de fondation perd en Moritz un ami au grand cœur, digne de confiance et fidèle et nous formulons ici nos meilleurs vœux pour son avenir tant privé que professionnel.

Permettez-moi de donner un petit aperçu prévisionnel sur l'année 2016, la dernière du mandat de quatre ans du conseil de fondation. Vous serez invités en temps voulu pour l'assemblée des délégués. Veuillez donc réserver la date du mardi 25/10/2016 à 16h00.

Je vous remercie, chers assurés, de votre fidélité envers la GEPABU, et les membres du conseil de fondation et tous les collaborateurs de GEPABU de leur engagement sans relâche.

Fondation de prévoyance du personnel GEPABU



Ruedi Ursenbacher
Président du conseil de fondation

Ittigen, le 17/05/2016

Avant-propos de la direction et principaux chiffres-clés de 2015

L'année 2015 a été turbulente: la suppression du cours-plancher de l'euro en janvier 2015 a fait chuter la performance des actions dans la zone négative. En raison de la faiblesse générale des taux d'intérêt, aucune bonne alternative ne s'est présentée pour placer la trésorerie, ce qui s'est traduit par une baisse massive du rendement de la fortune. De plus, nous avons dû procéder à quelques changements techniques, ce qui a entraîné une nette augmentation des réserves techniques. Tout cela a contribué à faire baisser le degré de couverture de 115.8% l'année précédente à 110.6% durant l'année sous revue.

Nous donnons ci-après un bref résumé des principaux chiffres et événements.

- La gestion administrative est assumée, comme l'année précédente, par TreuCons AG.
- Comme l'année précédente, la banque dépositaire est UBS SA, Berne (Global custodian). Les deux gestionnaires de fortune Hauck & Aufhäuser (Schweiz) AG, Zürich, et la Banque J. Safra Sarasin AG, Bâle, négocient en notre nom sur la même plate-forme UBS. UBS AG dresse le reporting constamment mis à jour de la fortune. La stratégie patrimoniale n'a subi aucun changement.
- Nouvel abaissement du taux d'intérêt technique de 0,25% par rapport aux bases de calcul techniques LPP 2010, 2,75% avec provision spéciale à 2,5%.
- En raison de la situation actuelle en matière de taux d'intérêt et de la performance négative des actions, le conseil de fondation a décidé de ne pas verser d'intérêts supplémentaires sur les comptes de vieillesse.
- Remaniement de tous les règlements, qui entreront en vigueur le 01.01.2016.
- La répartition des compétences entre l'ensemble du conseil de fondation, la direction, la commission de placements et la gestion d'immeubles a été remaniée en 2015 sous la forme d'un tableau à double entrée.

En 2015, le total du bilan a continué d'augmenter et s'est élevé à CHF 113.5 mio. au 31/12/2015.

Aperçu des principaux chiffres-clés statistiques: (voir page 6)

Fondation de prévoyance du personnel GEPABU



Moritz Göldi



Urs Mataré

Berne, le 28/04/2016

Bilan

Désignation	31.12.2015		31.12.2014	
ACTIFS	CHF	%	CHF	%
Placements	113'346'470	100%	102'784'127	100%
Liquidités + placements monétaires	10'789'146	10%	11'035'752	11%
Créances	453'556	0%	371'528	0%
Créances en compte courant auprès d'entreprises affiliées	238'058	0%	240'091	0%
Obligations	22'470'121	20%	19'971'033	19%
Placements hypothécaires + prêts	15'182'000	13%	15'098'000	15%
Actions	36'697'231	32%	29'506'762	29%
Immeubles et participations dans des sociétés immobilières	26'850'934	24%	25'968'806	26%
Placements alternatifs	665'425	1%	592'155	2%
Comptes de régularisation d'actifs	112'598	0%	76'687	0%
Total des actifs	113'459'068	100%	102'860'814	100%
PASSIFS				
Engagements	7'097'635	6%	7'102'578	7%
Prestations de libre passage + rentes	2'248'688	2%	2'061'798	2%
Banques et assurances	4'615'400	4%	4'669'000	5%
Autres engagements	179'213	0%	334'809	0%
Engagements en compte courant auprès d'entreprises affiliées	54'334	0%	36'971	0%
Comptes de régularisation de passifs	117'536	0%	512'387	1%
Réserves de cotisations des employeurs	479'547	0%	433'467	0%
Provisions non techniques	184'000	0%	322'000	0%
Capital de prévoyance et provisions techniques	95'434'329	85%	81'595'247	79%
Capital de prévoyance des assurés actifs	74'059'268	66%	63'680'535	62%
Capital de prévoyance des retraités	13'987'140	12%	12'877'414	13%
Provisions techniques	7'387'921	7%	5'037'298	5%
Réserves de fluctuation de valeur	10'146'021	9%	12'895'136	13%
Fonds à libre disposition en fin d'exercice	0	0%	0	0%
État en début d'exercice	0	0%	0	0%
Excédent de produits (+) / de charges (-)	0	0%	0	0%
Total des passifs	113'459'068	100%	102'860'814	100%

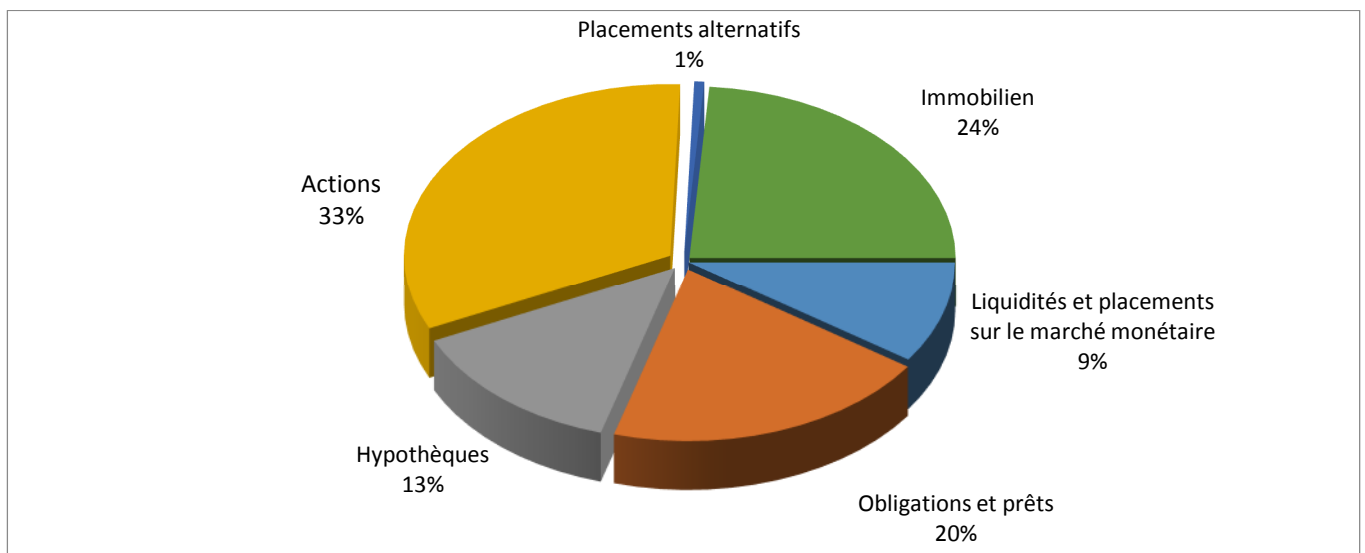
Compte d'exploitation

Désignation	2015	2014
Cotisations et apports ordinaires et autres	8'544'431	8'338'831
Cotisations des employés	3'080'244	2'974'773
cotisations des employeurs	3'130'336	2'970'311
./ . prélèvements sur les réserves de cotisations des employeurs pour financer les cotisations	-101'433	-75'415
Cotisations résultant de la libération du paiement des primes	68'096	22'376
Primes complémentaires des employés	0	10'338
Primes complémentaires des employeurs	0	10'338
Primes uniques et rachats	2'155'436	2'185'318
Apports aux réserves de cotisations des employeurs	143'296	175'000
Subventions au fonds de garantie	68'457	65'793
Prestations d'entrée	7'566'399	6'692'218
Prestations de libre passage	6'462'283	6'428'121
Remboursement de versements anticipés EPL / divorces	1'104'116	264'096
Total des apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée	16'110'831	15'031'049
Prestations réglementaires	-989'969	-2'482'989
Rentes de vieillesse	-732'806	-477'731
Rentes de survivants	-55'843	-44'905
Rentes d'invalidité	-118'663	-116'389
Corrections de rentes des années précédentes	0	0
Autres prestations réglementaires (libération du paiement des primes)	-68'096	-22'376
Prestations en capital versées lors de la retraite	-14'561	-1'821'588
Prestations en capital versées en cas de décès/invalidité	0	0
Prestations de sortie	-3'963'601	-4'379'291
Prestations de libre passage	-3'825'499	-4'275'291
Versements anticipés EPL et pour cause de divorce	-138'102	-104'000
Total des sorties pour prestations et versements anticipés	-4'953'569	-6'862'280
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisa-	-13'963'225	-11'055'952
Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	-9'217'384	-2'017'145
Charges résultant d'une liquidation partielle	-70'344	0
Constitution de capital de prévoyance des retraités	-1'109'726	-5'492'581
Constitution/dissolution de provisions techniques	-2'350'623	-1'997'283
Intérêts versés sur le capital d'épargne	-1'161'349	-1'449'358
Intérêts versés sur les prestations de sortie	-11'935	0
Dissolution/constitution de réserves de cotisations des employeurs	-41'863	-99'585
	-77'000	-98'244
	-77'000	-98'244
Résultat net de l'activité d'assurance	-2'882'963	-2'985'427
Résultat net du placement de la fortune	487'975	5'284'167
Revenus des placements de la fortune	1'351'458	5'946'955
Charges administratives des placements de capitaux	-702'435	-633'866
Intérêts hypothécaires	-121'844	0
Intérêts versés sur les comptes de réserves de cotisations des employeurs	-4'217	-3'486
Intérêts versés sur le capital de libre-passage	-27'846	-25'436
Autres charges liées au placement de la fortune	-7'140	0
Dissolution/constitution de provisions non techniques	138'000	-248'000
Autres produits	23'001	76'582
Autres charges	-86'990	-228'991
Charges administratives	-428'137	-378'730
Administration générale	-329'531	-311'200
Marketing et publicité	-983	-8'727
Activité de courtage	-15'955	-16'578
Organe de révision	-24'948	-14'580
Expert en prévoyance professionnelle	-48'820	-19'396
Autorité de surveillance	-7'900	-8'249
Excédent de produits (+) / charges (-) avant constitution/dissolution de la RFV	-2'749'114	-1'519'600
Constitution (-) / dissolution (+) des RFV	2'749'114	-1'519'600
Excédent de produits (+) / de charges (-)	0	0

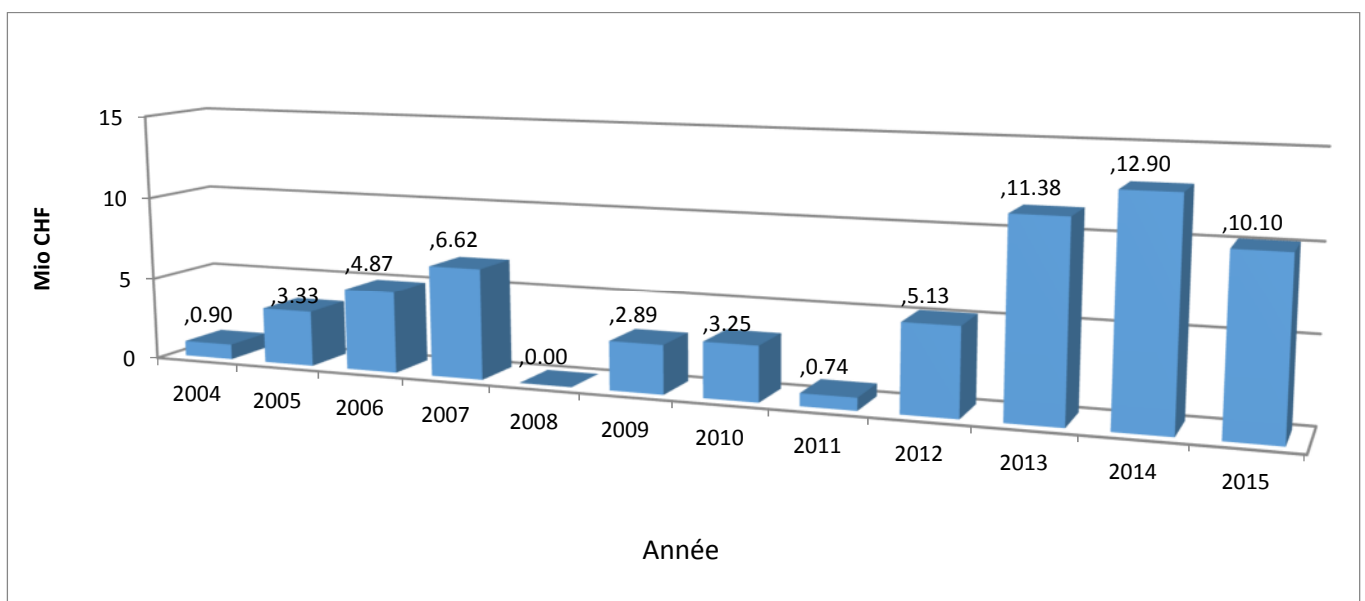
Aperçu des principaux chiffres-clés statistiques:

	2015	2014
Degré de couverture	110.6%	115.8%
Taux d'intérêt du capital de prévoyance des assurés actifs (sans mutations)	1.75%	1.75%
Taux d'intérêt supplémentaire au 31/12/2014	0.00%	0.75%
Assurés actifs	987	892
Retraités	60	55
Total du bilan	CHF 113.5 mio	CHF 102.9 mio.
Capital de prévoyance des assurés actifs	CHF 74.1 mio	CHF 63.7 mio.
Capital de prévoyance des retraités	CHF 14.0. mio	CHF 12.9 mio.
Provisions techniques	CHF 7.4 mio.	CHF 5.0 mio.
Réserves de fluctuation de valeur	CHF 10.1 mio.	CHF 12.9 mio.
Déficit de réserve	CHF 5.3 mio.	CHF 307'864

Catégories de placement en %



Réserve de fluctuation en mio. CHF



Direction

Lors de sa séance du 18/09/2013, le conseil de fondation a décidé de confier la gestion administrative de la GEPABU à la fiduciaire TreuCons AG, Berne à partir du 01/01/2014. A partir du 01/01/2016, Moritz Göldi, Mirjam Henschel et Roland Gerber disposent de la signature collective pour la direction. Le conseil de fondation a délégué le droit de signature à la direction pour des tâches clairement définies.

Commentaires sur le placement de la fortune et le résultat net des placements de la fortune

Durant l'exercice 2013, le conseil de fondation a décidé, pour différentes raisons, de vendre les placements collectifs en actions et en obligations et de mandater deux gestionnaires de fortune pour effectuer des placements directs en actions et en obligations. Des contrats ont été conclus avec les deux gestionnaires afin de réduire les frais à moyen terme et de faire apparaître les frais de gestion de fortune ouvertement et de façon transparente dans la comptabilité.

Depuis le 01/10/2014, UBS SA, Berne, est chargée, en tant que banque dépositaire, du reporting (global custodian). Les deux gestionnaires de fortune Hauck & Aufhäuser (Schweiz) AG, Zürich, et la Banque J. Safra Sarasin AG, Bâle, négocient au nom de GEPABU sur la même plate-forme UBS. L'UBS SA dresse en outre le reporting de la fortune mis à jour en permanence et tient la comptabilité des titres. Au 31/12/2015, le contrat de gestion de fortune avec la Banque J. Safra Sarasin AG, Bâle, a été résilié et le mandat confié au gestionnaire de fortune Vescore AG (filiale à 100% de Raiffeisen Schweiz).

Au moyen de votes par procuration, l'«initiative Minder» a pu être entièrement mise en pratique depuis cette année. C'est-à-dire que la GEPABU vote elle-même aux différentes assemblées générales (conformément à l'art. 22 ORAb). GEPABU informe ses assurés sur les positions de vote selon l'art. 23 ORAb au moins une fois par an au moyen d'un «Rapport succinct de vote» sur le site internet de GEPABU (www.gepabu.ch). La dernière publication a eu lieu pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

La stratégie de placement n'a subi aucun changement.

L'abandon du cours-plancher de l'euro par la BNS au 15/01/2015 a eu pour conséquence que les cours des actions ont fléchi et que la GEPABU affiche une performance négative au 31/12/2015. Le niveau des taux d'intérêt reste très bas.

Les hypothèques et les prêts directs ont donné des résultats positifs, mais ici aussi, des baisses de taux d'intérêt ont été nécessaires.

Les loyers ont été adaptés à la baisse du taux d'intérêt de référence, ce qui s'est traduit par une baisse partielle de la valeur des immeubles.

Pour les réserves de fluctuation de valeur et leur adaptation, voyez en page 6.

Entreprises affiliées / Personnes assurées

Nous pouvons nous estimer satisfaits de l'augmentation du nombre d'entreprises affiliées de 188 à 195 (+4%) et de celle des membres VÖSU de 117 à 138 (+18%). Une plus forte augmentation reste cependant nécessaire. La GEPABU devra surtout attirer des jeunes assurés pour garantir les droits aux rentes futures.

Différentes actions sont en préparation:

Nouveaux plans d'assurance

Prise de contact avec d'autres caisses de pensions

Manifestations d'information

